

Garantie Koss

Le 01/01/2004

Garantie Limité A Vie : Les Casques Koss sont garantis à vie de l'acheteur primaire (personne physique, usage personnel) (au 1^{er} Septembre 1991) par la Société Koss Stéréophones, pour une utilisation normale par l'acheteur. Cette garantie ne s'applique pas à un produit acheté pour une utilisation par de multiple utilisateurs ou professionnelle. Cette garantie ne s'applique qu'aux casques achetés en France Métropolitaine et chez les revendeurs agréés par Kassy (voir sur le site à la page Revendeurs).

Pour la durée de la garantie la Sté KASSY consent :

- Pour la première année de garantie sur présentation de la facture du revendeur datée : à réparer et remplacer gratuitement toute pièce détachée du stéréophone renvoyé. (Frais de port à la charge de l'acheteur ou du revendeur ; aucun port du ne sera accepté).
- Pour les années suivantes sur présentation de la facture du revendeur datée, à réparer et remplacer gratuitement toute pièce détachée du casque renvoyé avec une somme de 13 €TTC, pour les frais de traitement de dossier, et de réexpédition
Ce jusqu'à expiration de son contrat avec la société Koss Corporation ou modification des termes de la garantie par le fait de cette dernière ou de la législation française.

Koss se réserve le droit de remplacer un produit qui n'est plus fabriqué par un produit de valeur égale. Koss ne sera pas responsable pour les dommages occasionnés par hasard, ni par conséquences de l'emploi impropre ou des abus d'utilisation (négligence ou accident) de ce produit ou la rupture de contrat ou de garantie. Cette garantie est soumise aux dispositions légales en usage en France et couvre tout vice caché de fabrication.

L'utilisation sans mousses entraîne DE FACTO la rupture de la Garantie.

L'usure des mousses, des oreillettes ou le bricolage par un tiers n'entrent pas dans le cadre de la garantie.

L'utilisation pour des usages professionnels doivent faire l'objet d'un contrat de garantie spécifique.

Prendre contact avec notre service après vente au : 01 61 37 39 60

Koss continue à assurer la réparation des vieux modèles, dans la mesure des pièces disponibles. N'hésitez pas à nous contacter.

Les accessoires EQ30 – EQ50 VC20 – Y88, sont garantis 3 mois.

Les enceintes Koss sont garanties 1 an.

KASSY

150, av. Joseph Kessel
78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX

Tél : 01 61 37 39 60

Fax : 01 61 37 39 69

e.mail : kassy.koss@wanadoo.fr